

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe les candidats aux concours directs pour le recrutement des personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique (Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Pharmaciens, Infirmiers, Génie Sanitaire, Techniques Biomédicales et Techniques Médico-Sanitaires), que les épreuves écrites desdits concours se dérouleront les 24 et 25 novembre 2018 suivant la répartition ci-après:

I- LYCÉE GÉNÉRAL LECLERC
- MÉDECINS SPÉCIALISTES - MÉDECINS GÉNÉRALISTES - CHIRURGIENS-DENTISTES - PHARMACIENS - INFIRMIERS SUPÉRIEURS - INFIRMIERS PRINCIPAUX SPÉCIALISÉS - INFIRMIERS PRINCIPAUX - INFIRMIERS
II- LYCÉE DE NGOA-EKELLÉ
- GÉNIE SANITAIRE - TECHNIQUES BIOMÉDICALES - TECHNIQUES MÉDICO-SANITAIRES
III- LYCÉE BILINGUE D'APPLICATION
- AIDES-SOIGNANTS - AIDES-SOIGNANTS (SANTÉ COMMUNAUTAIRE)

Les candidats régulièrement inscrits sont invités à passer dans son Département Ministériel ou sur le site internet : <http://www.minfopra.gov.cm> consulter les listes des candidats autorisés à concourir.

L'appel devant les salles d'examen se fera dès 07 heures précises. Chaque candidat devra se munir de sa carte nationale d'identité ainsi que de son récépissé de dépôt du dossier de candidature.

Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- TTES LES DEL.REG./MINFOPRA
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONO.



Joseph Lé

1/22/2018 /MINFOPRA/SG/DDRHE/SDC/SCDB

Yaoundé, le

22 NOV 2018

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe les candidats aux concours directs pour le recrutement des personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique (Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Pharmaciens, Infirmiers, Génie Sanitaire, Techniques Biomédicales et Techniques Médico-Sanitaires), que les épreuves écrites desdits concours se dérouleront les 24 et 25 novembre 2018 suivant la répartition ci-après:

I- LYCÉE GÉNÉRAL LECLERC
- MÉDECINS SPÉCIALISTES - MÉDECINS GÉNÉRALISTES - CHIRURGIENS-DENTISTES - PHARMACIENS - INFIRMIERS SUPÉRIEURS - INFIRMIERS PRINCIPAUX SPÉCIALISÉS - INFIRMIERS PRINCIPAUX - INFIRMIERS
II- LYCÉE DE NGOA-EKELLÉ
- GÉNIE SANITAIRE - TECHNIQUES BIOMÉDICALES - TECHNIQUES MÉDICO-SANITAIRES
III- LYCÉE BILINGUE D'APPLICATION
- AIDES-SOIGNANTS - AIDES-SOIGNANTS (SANTÉ COMMUNAUTAIRE)

Les candidats régulièrement inscrits sont invités à passer dans son Département Ministériel ou sur le site internet : <http://www.minfopra.gov.cm> consulter les listes des candidats autorisés à concourir.

L'appel devant les salles d'examen se fera dès 07 heures précises. Chaque candidat devra se munir de sa carte nationale d'identité ainsi que de son récépissé de dépôt du dossier de candidature.

Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- TTES LES DEL.REG./MINFOPRA
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONO.


The Minister
Le Ministre
Joseph Lé